

Communiqué de presse

Vendredi 2 novembre 2012

Initiative d'ECOPOP : des solutions inefficaces et trompeuses

Avec son initiative populaire « Halte à la surpopulation » lancée aujourd'hui, l'association écologique ECOPOP entend limiter la croissance démographique, en Suisse comme dans le monde. Elle est disposée pour cela à sacrifier les accords bilatéraux avec l'UE et à imposer des prescriptions absurdes à la coopération internationale au développement. Les associations économiques font front commun contre cette initiative.

Après l'UDC, c'est au tour de l'association ECOPOP de lancer une initiative dirigée contre la politique de la Suisse en matière d'immigration. Afin de préserver l'environnement, celle-ci souhaite limiter la croissance de la population dans notre pays à 0,2 % par an au maximum. Conformément aux dispositions transitoires, tous les traités internationaux qui contreviennent à cet objectif seront modifiés, voire dénoncés, dès que possible, mais au plus tard dans un délai de quatre ans. Autant dire que l'initiative est incompatible avec la libre circulation des personnes. Aussi, si elle était acceptée, la Suisse devrait dénoncer l'accord correspondant avec l'UE, ce qui entraînerait l'abrogation automatique de tous les autres accords bilatéraux I, avec de lourdes conséquences pour notre économie.

ECOPOP ne s'en tient pas à la Suisse. Elle entend intervenir également sur l'évolution démographique dans les pays d'Asie et d'Afrique, et demande que 10 % de l'ensemble des moyens alloués à la coopération internationale au développement soient consacrés au financement de mesures de planification familiale. Les associations économiques suisses estiment qu'il est faux d'inscrire une telle affectation des ressources dans la Constitution. A ce propos, elles rappellent ce que les acteurs de l'aide au développement savent d'expérience, à savoir que, dans ce contexte, la formation ciblée des jeunes femmes constituent un outil de contrôle des naissances bien plus efficace.

Les promoteurs de l'initiative cèdent à la facilité

Pour l'Union patronale suisse, economie suisse et l'Union suisse des arts et métiers, il est évident que la croissance démographique va de pair avec une utilisation accrue des ressources, notamment en termes d'espaces d'habitation et de loisirs, de capacités de transport et d'énergie. Or chacun de ces facteurs appelle une solution pertinente, durable et économique, une exigence dont les promoteurs de l'initiative ne tiennent nullement compte.

Pour toute question :

Union patronale suisse : Thomas Daum, directeur, tél. 079 438 06 61

economiesuisse : Jan Atteslander, membre de la direction, tél. 044 421 35 35

Union suisse des arts et métiers : Hans-Ulrich Bigler, directeur, tél. 079 285 47 09